

## RÈGLEMENT DU FOOT EN MARCHANT - LOISIR

Le **Foot En Marchant** est une version plus lente du football avec des règles aménagées pour permettre une pratique loisir en toute sécurité.

Il se pratique en effectif réduit et la règle principale est que les joueurs n'ont **pas le droit de courir**.

### 1 – Les Règles du jeu générales

**Durée préconisée** : nombre de périodes modulables en fonction des publics (*maximum = 60 minutes*)

**Nombre de joueurs** : 5v5 ou 6v6

- 5v5 : terrain Foot5 ou dimensions Foot à 5 sur terrain de football à 11 (36x20 m)
- 6v6 : terrain de futsal (40x20/24m)

**Gardien de but** : seul autorisé dans la surface de réparation, peut relancer à la main ou au pied sur ballon au sol

**Fautes** : les tacles et contacts sont strictement interdits

Interdiction de courir et de lever le ballon au-dessus de la hauteur des buts (soit 1,80m)

Pas de hors-jeu

Pour toute remise en jeu (touche, coup-franc, engagement...), les adversaires sont à 4 mètres minimum. Tous les coups-francs sont indirects

### 2 – Les Règles du jeu détaillée

Règles du jeu	5v5 ou 6x6
<b>Nombre de touches de balle</b>	Libre
<b>Hauteur de ballon lors des passes / tirs</b>	Hauteur de but maximum (1m80)
<b>Tacles et charges</b>	Interdit
<b>Coup de pieds arrêtés</b>	Indirect (1m maximum d'élan)
<b>Temps de jeu</b> (à voir selon l'organisation)	1h maximum avec 20' maxi par séquence
<b>Nombres de remplaçants maximum</b>	5
<b>Temps pour jouer les remises en jeu</b> (gardien de but compris)	4 secondes
<b>Touche</b>	Passe au pied
<b>Surface de réparation</b> (zone interdit)	Demi-cercle ; 6m de la ligne de but (zone interdit)
<b>Auto-arbitrage</b>	Autorisé
<b>Type de ballon</b> (recommandation)	T4 /T5 selon public

# District du Cher de Football

Règles	5x5x ou 6x6
<b>Pénalty</b>	6m (1m maximum avant de frapper)
<b>Hors-jeu</b>	Non
<b>Passe en retrait au gardien de but</b>	Prise de balle à la main autorisé
<b>Déplacement</b> (avec ou sans ballon)	1 appui au sol obligatoire (marche)
<b>Tenue</b>	Chaussures : Basket - Stables

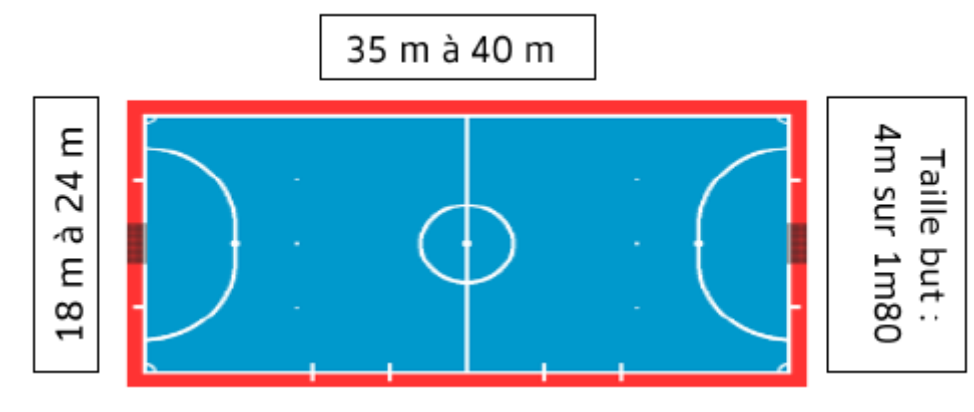
## 3-Installations et Matériel

### Installations

Le Foot en Marchant est adaptable sur **tout type de surfaces** :

- Herbes, gazon synthétique ou PVC
- Terrain réduit (Foot à 8, Foot 5, ou Futsal extérieur)

### Dimensions du terrain



### Matériel

- Protège-tibia recommandé, ballon taille 5 ou taille 4 selon public
- Taille des buts adaptables (4x1.8 mètres, 4x2 mètres en extérieur ou 3x2 mètres en gymnase uniquement)

## 4 - Licences

Pour participer aux différentes rencontres interclubs, les joueurs devront être titulaires d'une licence « libre ou loisir ».

Pour information, à ce jour, les licences loisirs font l'objet d'une autorisation médicale.

## 5 - Les plateaux ou rencontres interclubs

Avec l'accord préalable du District, les clubs pourront organiser des plateaux foot en marchant (FEM) en invitant une ou plusieurs équipes à participer.

\*Les remplacements seront effectués lors d'un arrêt de jeu à n'importe quel moment du

# District du Cher de Football

match. Le joueur remplacé deviendra remplaçant et pourra de nouveau participer à la rencontre.

Chaque club établira une feuille de présence papier (annexe 1) avec les informations renseignées. Cette dernière sera à transmettre au District via le logiciel FAL.

Dans le cadre de la promotion de cette nouvelle discipline encadrée par le District, un non-licencié pourra participer lors d'un seul et unique plateau. Ses coordonnées seront indiquées sur la feuille de match qui sera transmise au District à l'adresse mail suivante : [secretariat@cher.fff.fr](mailto:secretariat@cher.fff.fr)

## **6 - Les Critériums**

Le District mettra en place des critères en invitant par le biais de son site internet les équipes de foot en Marchant à s'inscrire via le logiciel FAL.

Les clubs pourront ainsi organiser un critérium foot en marchant en s'accordant sur la date et le lieu de ce dernier puis en informant le District afin qu'il crée la rencontre critérium via le logiciel FAL.

Chaque club établira une feuille de présence papier (annexe 1) avec les informations renseignées. Cette dernière sera à transmettre au District via le logiciel FAL.

Un non-licencié ne pourra pas participer à un critérium.

## **7 - Participation des joueurs**

Les joueurs participants devront respecter scrupuleusement l'Article 151 des Règlements Généraux de la FFF qui stipule qu'un joueur ne peut participer à plus d'une rencontre au cours d'un même jour ou de deux jours consécutifs.

\*\*\*\*\*

Les cas non prévus par le présent règlement seront soumis pour décision au Comité de Direction du District du Cher de Football.